Collectif des Guinches

405 Chemin des Guinches

26750 GENISSIEUX

COURRIER ARRIVE LE
16 OCT. 2026
Mairie de GENISSIEUX

Objet :

Enquête publique serre photovoltaïque

Complément à notre écrit du 28 septembre 2026.

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Nous avons consulté le compte-rendu que vous faites de la Réunion Publique du 30/09/2026.

Voici les questions complémentaires que nous souhaitons porter à votre connaissance et pour lesquels nous souhaitons avoir des réponses claires et des engagements formels de la part des porteurs de ce projet :

-A propos de la chaleur qui sera générée à l'extérieur de l'installation, une étude d'impact nous parait absolument nécessaire comme vous le préconisez dans votre compte-rendu.

Le risque d'un ilot de chaleur concerne tous les riverains proches à Génissieux, Mours ou Romans.

-Accès au chantier :

Aucune étude de voirie et d'accessibilité aux camions et engins de chantier n'a été réalisée.

Nous vous confirmons que nous sommes fermement opposés à un accès au chantier par la partie sud du Chemin des Guinches (route étroite et mauvaise visibilité, mise en péril des bâtiments en bordure de voirie, présence d'un grand chêne).

Nous demandons qu'une étude de faisabilité soit faite dès à présent pour voir quelles seraient les alternatives. La route Mours-Génissieux est également étroite, avec des accotements instables qui rendent le croisement de deux véhicules très risqué. Sans compter les risques que l'on ferait prendre aux autres usagers, piétons et cyclistes.

-Installation apicole voisine :

Nous voulons insister sur le cas de l'installation apicole en bordure de la parcelle qui sera mise en péril par cette infrastructure : Monsieur Jullien, installé depuis 2010, a clairement expliqué à la Réunion Publique que la survie de ses abeilles et de son activité étaient en jeu ; en l'absence d'ouvertures au Sud, les serres constitueront un piège mortel.

Nous vous demandons de prendre sérieusement en compte ce problème et d'expliquer clairement la solution proposée et l'engagement de la réaliser.

-Nature du projet :

Nous sommes sensibles à l'agriculture bio, à la souveraineté alimentaire et au devenir de nos agriculteurs mais pas dans ces conditions :

Il y a prédominance du caractère industriel de ce projet sur l'aspect agricole.

Il n'y aura en effet pas de commune mesure entre le chiffre d'affaires généré par la vente de l'électricité et celui généré par le maraichage.

De plus, cela revient à immobiliser du foncier agricole pendant 30 ans: la prise de risque prise par l'agriculteur est là encore sans commune mesure avec celle prise par l'industriel.

-Avis défavorable du SCOT Grand Rovaltain

(Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Rovaltain).

D'après les informations que nous avons prises, l'avis du SCOT ne peut pas être pris à la légère de par son caractère prescriptif et ses arguments :

« Considérant que le projet qui prévoit l'implantation des constructions de grande emprise au sol (48 000m2) est situé sur un corridor vert d'intérêt supra-communal (...) »

Pour étoffer notre argumentaire, nous rencontrons actuellement responsables et élus locaux et régionaux.

Nous constatons l'intérêt des médias pour ce projet et pour les débats qu'il provoque (deux articles dans le Dauphiné Libéré, Ici Drôme Ardèche, France 3 Auvergne Rhône Alpes...). Ceci témoigne de la complexité des questions que cela pose aux citoyens, au-delà de notre village.

Il est nécessaire de les prendre en compte avec objectivité.

Nous ne doutons pas que vous serez attentif à cette lettre qui n'annule pas notre écrit précédent, pour lequel nous attendons également des réponses précises et fiables.

Cordialement,

Les membres du Collectif des Guinches.

-Jean Pellet, riverain, SCI Makasi, GFA du Châtaignier

-Camille Rossi & Sébastien Jegou, Zélie Rossi-Jegou, riverains

-Bruno Jullien, riverain et apiculteur

-Marine André & Louis Dumas, riverains, SCI du Lys

-Blandine Pellet, riveraine, et SCI Makasi, GFA du Châtaignier

-Antoine Lanciaux, Laura et Jonas Lanciaux, riverains

-Dany & Christian Lopez, Génissois

-Marie-Hélène & Bernard Rollin, Génissois

-Pierre Morel, Génissois, agriculteur retraité

-Stéphanie Macia, Génissoise

-Suzanne Spiegel, Génissoise

-Claire Pellet, SCI Makasi, GFA du Châtaignier

-Anna Nkenko & Théo Lapière-Bourrély, famille et soutiens

-François Pellet, SCI Makasi, GFA du Châtaignier